

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Tsav - Hagadol



Au Puits de La Paracha

Tsav - Chabbat Hagadol

Pourvoir à ses besoins : plus de confiance en Hachem, moins d'efforts

Nous nous trouvons à la période du Biour 'Hametz (recherche du 'Hametz en vue de sa destruction, n.d.t), à l'approche de la fête de Pessa'h au sujet de laquelle la Torah ordonne « *Sept jours durant, aucun levain ne se trouvera dans vos demeures* » (Chémot 12, 19). Maintes allusions ont été données à ce sujet. Parmi elles, se trouve l'enseignement du Netsiv (Emet Davar Vaykra 2, 11) : dans le Temple, il était interdit toute l'année d'apporter des offrandes de 'Hametz ou de Séor (levain, n.d.t), la Torah ordonne en effet : « *Car tout levain et tout miel, vous ne l'encenserez pas en offrande pour Hachem.* » (Ibid)

La raison en est que le levain symbolise un ajout à la création par l'intervention de l'homme (davantage qu'une fabrication comme le vin à partir des raisins ou l'huile à partir d'une pâte réduite on obtient grâce à lui une pâte importante). « Le levain, explique-t-il, est le moyen d'ajouter sur ce que le Très-Haut a créé grâce à un subterfuge de l'homme. C'est pour cela que la Torah l'a défendu dans le Beth Hamikdash, afin de nous enseigner que plus on s'approche d'Hachem, plus il est nécessaire de diminuer l'intervention de la main de l'homme. On pourra se référer à ce sujet à ce que j'ai expliqué (Chémot 13, 3) à propos du 'Hametz à Pessa'h, car c'est précisément l'époque où le peuple juif enracine dans son cœur la Emouna. A l'endroit même où l'on apporte des sacrifices à Hachem, cette défense se manifeste en permanence. »

On raconte qu'un juif, balayeur de rue, qui pourvoyait ainsi difficilement à ses besoins, se réveilla une fois de son sommeil tout joyeux et raconta à son épouse qu'il avait rêvé que sa délivrance était proche. « J'ai vu dans mon rêve, dit-il, que très bientôt je deviendrai aussi riche que Rothschild !

-Nous pourrons ainsi payer toutes nos dettes !, s'exclama l'épouse avec le même enthousiasme.

-Il ne s'agit pas d'une petite somme, objecta-t-il sur un ton de reproche, je vais devenir encore plus riche que Rothschild. Car en plus de sa richesse, je vais continuer à recevoir chaque mois ce que je gagne en balayant les rues ! »

Celui qui s'imagine « aider le Très-Haut grâce à son travail et à ses efforts » ressemble à cet insensé qui pense que son misérable salaire ajoute quelque chose à la richesse incommensurable de Rothschild.

Sachons une chose : l'abondance et la profusion dont jouit un homme dépendent de sa Emouna. Si seulement il est prêt à placer sa confiance en Hachem, il bénéficiera de toute la bienveillance Divine.

La Haftara de Metsora rapporte l'épisode suivant (Rois II, 7, 1-2) :

« *En ce temps-là, il y eut une famine en Eretz Israël. Lorsque le roi de Aram sortit en guerre contre Israël, le prophète Elisha dit alors à Yoram, le roi d'Israël : "Voici ce que dit Hachem : demain à la même heure, un séa de farine coûtera un chékel et deux séa d'orge coûteront un chékel." L'émissaire lui répondit (l'officier proche du Roi) : "Même si Hachem ouvrait toutes les cataractes du Ciel, une telle chose se pourrait-elle ?" (...) Le prophète lui répondit : "Tes yeux le verront, mais tu n'en mangeras pas."* » Et il en fut ainsi. Miraculeusement, le camp d'Aram prit la fuite et sur le champ : « *Le peuple sortit et dépouilla le camp de Aram et la farine (se vendit) un séa pour un chékel et l'orge, deux séa pour un chékel, comme la prédiction d'Hachem.* » L'émissaire, lui, ne profita pas de cette abondance. En effet, le Roi l'avait assigné à garder les portes de la ville et lorsque le peuple sortit précipitamment, il fut piétiné à mort par la foule.



Rav 'Haïm Chemoulevitch pose une question : pourquoi l'émissaire fut-il ainsi si sévèrement puni ? Certes, celui qui transgresse les paroles d'un prophète se rend passible d'une sentence de mort émise par le Ciel. Néanmoins, dans le cas présent, il n'enfreignit aucun ordre mais n'apporta pas foi à sa prophétie, ce qui vraisemblablement ne justifie pas une telle peine.

En réalité, répond-il, puisque toute l'abondance ne vient que par le mérite de la Emouna, comme nous l'avons expliqué précédemment, cet émissaire qui n'eut pas confiance en Hachem, ne fut pas digne d'en jouir du tout et mourut aux portes de la ville.

Chabbat Hagadol : pourquoi ce nom ?

Le Séfer Olam (chap. 5) rapporte que les Bné Israël bénéficièrent d'un grand miracle ce Chabbat : « Le 15 Nissan, écrit-il, qui fut le jour où les Bné Israël sortirent d'Égypte était un jeudi. Ainsi, le dix du mois où il leur fut ordonné de prendre chacun un agneau tomba un Chabbat. Un miracle eut alors lieu (comme le rapporte le Tour Ora'h 'Haïm, chap. 430) au nom du Midrach : "Chacun prit alors son agneau destiné au sacrifice de Pessa'h et l'attacha au pied de son lit. Les Egyptiens leur demandèrent 'à quoi cela vous servira-t-il ?', et ils répondirent 'afin de sacrifier pour Pessa'h, comme nous l'a ordonné Hachem'. Cette réponse les agaça, mais ils ne purent rien leur dire. D'après ce miracle, on appela ce Chabbat, Chabbat Hagadol. »

Les commentateurs demandent pourquoi ce miracle se réfère au Chabbat et non à la date du dix Nissan où il eut lieu, à l'instar de toutes les autres solennités qui sont fixées suivant la date et non suivant le jour de la semaine.

Le Ohev Israël répond que seul Chabbat donna la force aux Bné Israël d'accomplir le dix Nissan l'ordre de se détacher de l'idolâtrie en prenant un agneau destiné à la Mitsva. Car ils durent pour cela rattacher leur âme au Créateur et cela ne fut possible que grâce au Chabbat dénommé (dans le Zohar 2, 205a)

"Yoma Denichmata", le jour de l'âme. C'est pourquoi cette délivrance fut fixée dans les générations précisément le jour du Chabbat car grâce à lui l'âme peut sortir de son exil.

Le Levouch pour sa part explique qu'il a été ainsi dénommé parce qu'il constitue un préliminaire à la délivrance, comme nous le lisons dans la Haftara (Malakhi 3, 23) : « Voici, Je vous enverrai le Prophète Eliah avant que ne vienne le jour d'Hachem grand et redoutable et il ramènera le cœur des pères aux fils et le cœur des fils à leurs pères. »

Le 'Hidouché Harim compare ce Chabbat à Yom Kipour en faisant un rapprochement entre le dix Nissan (date à laquelle eut lieu le miracle de Chabbat Hagadol) et le dix Tichri (Yom Kipour). Cela vient nous enseigner que ce jour a le pouvoir de purifier et de ramener l'homme à la droiture (cf. Zohar 2, 39b). Par ailleurs, Yom Kipour est appelé "Yoma Rabba", le Grand Jour, et ce Chabbat est également nommé le Grand Chabbat, car il purifie et sanctifie l'âme juive de tous ses défauts et de toutes ses fautes.

« Vous ferez disparaître le 'Hametz » : nettoyer en se gardant de la colère

Dans cette période où la préparation à Pessa'h ainsi que le nettoyage de la maison (qui va de pair avec celui du cœur) battent leur plein, il faut néanmoins beaucoup veiller à ce que la recherche du 'Hametz s'effectue dans la joie et non (que D. préserve) dans la colère. Réjouissons-nous plutôt de l'immense mérite que nous avons de procurer de la satisfaction à Hachem, en éliminant le mal qui est en nous.

Le Rav de Berditchov ne tarissait pas d'éloges sur les juifs qui ne ménagent pas leurs efforts pour faire disparaître le moindre soupçon de 'Hametz. Ce Tsadik déclara un jour que toutes les actions entreprises dans ce but sont comparées aux sonneries du Chofar. Et les anges créés par les frottements du nettoyage intercèdent en faveur d'Israël. Il en donnait même une allusion en soulignant que le verset « *Et tu accompliras ce travail en ce mois-ci* » (Chémot 13, 5) qui est



écrit au sujet de Pessa'h, évoque allusivement le travail de nettoyage du 'Hametz. En outre, le démonstratif employé pour désigner "ce travail" est l'adjectif démonstratif "Zot" qui est également utilisé dans le verset (Vaykra 16, 3) : « Avec celle-ci (BéZot), Aharon pénétrera dans le Sanctuaire » (écrit au sujet de Yom Kippour). Ceci pour nous enseigner que le nettoyage de la maison en ce mois-ci ressemble au service du Cohen Gadol le jour de Kippour.

Une fois, les "bras droits" du Beth Aharon voulurent changer les tables et en acheter des neuves pour Pessa'h. Il s'y opposa sur un ton de reproche : « Que dirait le Rav de Berditchov ? Sachez que le bruit qui provient du frottement et du raclage des tables monte dans les cieux et annule tous les anges accusateurs dans le Ciel. »

Le Choute Mine Hachamaïm (71) souligne que « nos Sages ont été très sévères en général et jusque dans les moindres détails (sur l'interdit du 'Hametz) », et il promet que « celui qui s'attarde minutieusement au respect de cet interdit verra sa vie se prolonger ».

Combien l'âme juive se remplira d'enthousiasme en entendant les paroles suivantes extraites du Kav Hayachar : « J'ai pour tradition que celui qui peine en l'honneur de la fête de Pessa'h tue grâce à cela tous les anges destructeurs ». En d'autres termes, grâce à ses efforts, l'homme repousse tout le mal de lui-même.

On entend souvent dire à ce propos : « Cela m'entraîne à négliger l'étude de la Torah, ces changements perturbent complètement mon emploi du temps habituel », ou d'autres paroles de ce genre accompagnées d'un sentiment de culpabilité. Il n'en est rien. Au contraire, toutes ces contraintes sont précisément celles qui nous permettent d'accueillir la fête et de profiter de tout son apport spirituel.

Le Chomer Emounim témoigne avoir pris une fois une décision dès le début du mois de Nissan : cette année, il désirait recevoir l'influence spirituelle qui rayonne la nuit du Séder. Aussi ordonna-t-il à tous ses

serviteurs de réduire autant que possible les moments réservés à la réception du public. Il désirait en effet s'enfermer dans sa chambre afin de procéder à la "grande préparation" que cette décision nécessitait. De fait, il ne participa pas au nettoyage. Or, lorsque la fête arriva, il constata qu'il n'avait jamais vécu un Séder aussi lamentable et aussi dépourvu d'émotion que cette année.

A tous ceux qui se plaignent de la servitude que représentent pour eux les préparatifs de Pessa'h, rapportons ici les paroles du Rav Neta Tseinvirt. Un des jours précédant Pessa'h, il entra dans la synagogue et déclara à toute l'assemblée : « L'habitude de nos pères a toujours été de proclamer un jour de prière et de jeûne lors de toute période de malheur. Puisque nous ressentons qu'un malheur est sur le point d'arriver, je veux parler des préparatifs de Pessa'h, il est donc nécessaire de décréter un jour de prière.. ! » Bien entendu, par ces paroles, il calma les esprits. Tous comprirent qu'au contraire, ils devaient se réjouir et rendre grâce à Hachem de l'immense mérite qui était le leur d'être Ses enfants et de pouvoir ainsi accomplir Sa volonté.

Le Rav de Berditchov fit un jour une terrible déclaration : grâce aux préparatifs de Pessa'h, l'homme a la possibilité de parvenir au niveau du "Roua'h Hakodech" (d'inspiration divine, n.d.t). Cependant, la colère l'empêche d'atteindre ce degré spirituel si élevé.

On prendra particulièrement garde à ne pas s'irriter sur son conjoint ni sur ses enfants.

Certains commentateurs rapportent à ce sujet l'enseignement édifiant qui suit :

A priori, on ne comprend pas vraiment l'argument provocateur du "Racha" (le fils renégat, n.d.t) de la Haggadah : « Qu'est donc ce travail pour vous ? » Pessa'h est en effet un temps de libération où tous sont assis comme des princes et il n'y a pas apparemment de plus grand plaisir que celui-ci. Qu'est-ce qui entraîne cette animosité envers la Mitsva



de Pessa'h ? On se serait plutôt attendu à entendre sa plainte à un moment où tout le monde jeûne et se mortifie comme à Yom Kipour ou pour d'autres Mitsvot qui n'impliquent aucune jouissance pour le corps.

C'est qu'en fait, expliquent-ils, lorsque le Racha assiste aux préparatifs de Pessa'h et voit que toute la famille procède au nettoyage dans un état de tension nerveuse et qu'au lieu de se réjouir de l'accomplissement de cette Mitsva du Saint-Béni-Soit-Il, chacun s'irrite et se met en colère, il en vient à détester le service divin. Et tout le bénéfice de la Mitsva est perdu, à D. ne plaise.

Au contraire, le maître de maison retroussera ses manches et participera à part entière au nettoyage.

Rabbi Chimchon Aharon Polanski, Av Beth Din de Teflik, aperçut une année au Beth Hamidrach plusieurs Avrèkhim s'adonnant avec ferveur à l'étude de la Torah lors des jours précédant Pessa'h. Il comprit que leur absence devait se ressentir dans leur foyer en cette période intensive de préparatifs. C'est pourquoi il monta sur l'estrade et annonça : « J'ai en main une liste de malheureuses veuves qui supplient qu'on vienne les aider pour les besoins de la fête. Qui est donc prêt à se dévouer ? »

Comme un seul homme, tous se levèrent avec empressement pour proposer leur soutien. Il leur demanda alors de se mettre en rang afin de recevoir une feuille comportant le nom et l'adresse de la famille qui leur serait attribuée. Lorsqu'ils la lurent, chacun y découvrit sa propre adresse ! L'intention du Rav par ce subterfuge était de réprimander leur conduite : en effet, ils étaient disposés à aider des étrangers davantage que leur propre famille. Or, Hachem désire exactement l'inverse, puisqu'il est écrit : « *Ne fait pas fi de ta propre chair.* » (Isaïe, 58, 7)

Une fois, quelqu'un vint poser une question à l'un des grands Rabbanim de la génération durant la période précédant

Pessa'h : il avait adopté l'attitude rigoureuse concernant le nettoyage qui consistait à nettoyer chaque interstice se trouvant entre les carrelages. Or, son épouse n'y consentait pas d'un bon œil. Aussi demandait-il s'il devait la forcer à faire ce travail. « C'est, en effet, une conduite particulièrement louable et qui a son importance, lui répondit le Rav. Néanmoins, en ce qui concerne une telle "Houmra" (attitude rigoureuse de la pratique religieuse, n.d.t.), on ne peut se fier aux femmes et tu devras donc l'accomplir de tes propres mains ! »

J'ai entendu de la bouche de personnes qui méritèrent de participer à la cérémonie du Séder chez Rabbi Dov Barich Windfeld que dès son retour de la synagogue, il se mettait immédiatement à le réciter, comme il est d'usage dans chaque maison juive, en commençant par Kadèch qu'il traduisait alors en Yiddich. Il agissait de même pour chacune des étapes du Séder, à l'exception toutefois du Choul'han Orekh qu'il prononçait sans le traduire ni l'expliquer. Les convives, surpris, finirent par lui en demander la raison. « Voyez-vous, expliquait-il, les autres étapes du Séder, j'ai l'intention de les accomplir moi-même. Par exemple, en annonçant Kadèch, je pense personnellement à procéder au Kidouche, Our'hats, à me laver les mains. Par contre, en ce qui concerne Choul'han Orekh, mon intention est tournée vers les femmes de la maison afin qu'elles dressent la table avec les mets préparés en l'honneur de la fête. Lorsque l'on s'adresse aux autres pour les enjoindre à faire quelque chose, il n'est nul besoin de répéter, mais il suffit de le dire amicalement. »

D'un sujet à l'autre, rapportons également que Rav Chemouël Biniamine Chiffer eut pour sa part le mérite de participer à la nuit du Séder chez le Av Beth Din de Tchébine et il raconta ensuite ce qu'il entendit de sa bouche à cette occasion.

La deuxième femme du Rav de Tchébine était la petite-fille du Hatam Sofer. En son honneur, il ne laissait pas passer un jour sans mentionner une parole de Torah ou



une anecdote édifiante de son illustre grand-père. De fait, Rabbi Chemouël Biniamine s'enhardit une fois à lui demander pourquoi, s'il respectait tellement le 'Hatam Sofer, il ne suivait pas sa coutume de s'abstenir de consommer les 'Kneidler' (boulettes de Matsa cuites au bouillon, n.d.t.). Car, comme on le sait, les 'Hassidim s'en abstiennent comme de tout plat contenant de la 'Matsa Cherouïa' (Matsa trempée, n.d.t.).

« Certes, répondit-il, il convient d'évoquer les actes des Tsadikim, de s'en entretenir et de s'attacher à eux et à leurs enseignements. Néanmoins, cela ne commence pas par les 'Kneidler'. » Il voulait ainsi signifier que l'on était tenu au préalable de suivre leurs voies dans le domaine de la Torah, de la prière, des vertus et de la crainte du Ciel, et seulement ensuite, on pouvait songer à la consommation des Kneidler.

Rabbi Acher de Staline rapporte l'allusion suivante : il est écrit « *Tu ne te feras pas de divinité en métal* » (Chémot 34, 17) et juste après « *Tu respecteras la fête des Matsot* » (34, 18). Il est en effet fréquent que l'on se mette en colère à l'occasion des préparatifs de Pessa'h et même lors de la fête elle-même. Or, nos Sages nous enseignent (Chabbat 105b) que celui qui se met en colère est comparé à un idolâtre. C'est pourquoi la Torah nous met particulièrement en garde pendant cette période de ne pas sombrer dans l'idolâtrie de la colère mais, au contraire, d'agir sereinement et de nettoyer sa maison de tout soupçon de 'Hametz, heureux d'accomplir une Mitsva. Le Pélé Yoëts (Erekh Galouth) écrit dans son saint ouvrage : « Lorsque l'on fait déambuler le maître de maison d'un endroit à l'autre de la maison lors des préparatifs de Pessa'h et qu'il est obligé de s'asseoir entre les meubles, cela constitue pour lui un exil expiatoire. Car quelle différence y a-t-il entre un exil total ou partiel ? Il y a cependant une condition à cela : qu'il en ait la ferme intention et qu'il accepte ce désagrément avec amour. »

On rapporte au nom de Rabbi 'Haim 'Haïkel de Amedoura le commentaire qui

suit à propos du verset « *Tout levain, et tout miel, vous n'encenserez pas comme sacrifice en l'honneur d'Hachem* » (Vaykra 2, 11) :

Le levain symbolise en effet l'orgueil, puisqu'il provoque la montée de la pâte. Le miel, quant à lui, rappelle la colère car il évoque les abeilles dont le venin se dit en hébreu כַּעַס constitué des mêmes lettres que כֹּלֶר (la colère). Ces deux défauts sont réprimandables même lorsqu'ils sont dirigés vers un but sacré. Le "Maguid" a une fois mis en garde le Beth Yossef à ce sujet en lui disant que même lorsqu'il s'agit de défendre l'honneur d'Hachem, il fallait s'abstenir de la colère car rien de bon n'en sort. C'est pourquoi le verset vient nous enseigner allusivement que « tout levain », tout orgueil, « et tout miel », toute colère, « vous n'encenserez pas » même « comme sacrifice en l'honneur d'Hachem », même pour un but sacré. On l'apprend également de la Matsa. Tandis que le 'Hametz gonfle et ressemble à une poche remplie d'air, ce qui illustre parfaitement la personne lorsqu'elle s'enfle de colère, la Matsa, elle, évoque l'humilité et la modestie qui permettent à l'homme de conserver sa sérénité et de ne pas élever de griefs contre Hachem (à D. ne plaise). Car il ne se considère pas comme important et sait que, si l'on s'en tient à la stricte justice, il n'est pas digne de recevoir quoi que ce soit.

Souvenons-nous de ce que nos Sages nous enseignent (Kidouchin 41a) : « Il ne reste dans les mains de celui qui se met en colère que sa colère », car celle-ci ne l'aidera en rien à changer la situation. Dès lors, que gagnera-t-elle à s'emporter, outre le mal qu'elle occasionne à son corps et à son âme lorsqu'elle se laisse submerger par la colère ?

L'homme est tenu de conserver son sang-froid dans toute situation. En agissant ainsi, il sera le plus heureux, comme l'illustre l'histoire suivante : une année, le soir du Séder, dans la maison de Rav Chemouël Chemélké de Celich (un des grands Rabbanim de Hongrie), lorsque l'on ouvrit la porte au



moment où l'on récite 'Chéfokh 'Hamatékhah' ('verse ta colère sur les Goyim', n.d.t), on y trouva le Goy qui avait acheté la veille le 'Hametz de tous les juifs de la ville par l'entremise du Rav. Il déclara brutalement à ce dernier qu'il désirait annuler la transaction. Sa femme qui en avait entendu parler l'avait en effet dissuadé de s'occuper d'une si "grosse affaire". Comprenant que rien n'arriverait à faire changer le Goy d'avis, les enfants du Rav se tournèrent paniqués vers leur père : « Est-ce que tous les juifs de la ville allaient à présent transgresser l'interdiction de posséder du 'Hametz pendant Pessa'h ? »

Le Rav ne se laissa pas impressionner. Avec tout son calme, il fit appeler le Goy et en lui donnant beaucoup d'importance, il l'invita à réitérer sa demande dans les moindres détails. Après l'avoir écouté attentivement, il se plongea un instant dans

ses pensées, puis il lui dit : « Tu as raison, mais comme il est déjà tard, il est impossible de faire savoir à tous les commerçants que la vente est annulée au milieu de la nuit, et dans les jours qui viennent, toute la communauté fête les sept jours de Pessa'h. C'est pourquoi reviens dans huit jours, nous pourrons réunir ainsi tous les associés et procéder à l'annulation de la vente. A présent, tu peux rentrer chez toi tranquille et rassurer ton épouse que tout se passera bien. »

Qu'Hachem nous donne le mérite de nous préparer comme il se doit à la fête de notre libération dans le faste, et que nous puissions dès cette année manger des sacrifices et de l'agneau pascal dont le sang aura été aspergé et agréé sur l'autel devant le Maître du monde !

